

# *Le Conseil d'État convoque la session constitutive de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire*

---



La Havane, 10 avril (RHC) Le Conseil d'État, conformément aux dispositions de la Constitution de la République et de la Loi no 127 " Loi électorale " du 13 juillet 2019, a décidé de convoquer la Session constitutive de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire, dans sa 10e législature, pour le 19 avril 2023, à 9 heures du matin.

Lorsque l'Assemblée nationale du pouvoir populaire est constituée pour une nouvelle législature, elle élit son président, son vice-président, son secrétaire et les autres membres du Conseil d'État parmi ses

députés.

Elle élit également le président et le vice-président de la République et nomme, sur proposition du président de la République, le premier ministre, les vice-premiers ministres, le secrétaire et les autres membres du Conseil des ministres.

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/319193-le-conseil-detat-convoque-la-session-constitutive-de-lassemblee-nationale-du-pouvoir-populaire>



**Radio Habana Cuba**